



N/Réf.: 20/1121 B-sd  
Objet : Réunion du comité de la DEA.

Useldange, le 3 septembre 2020

## CONVOCAATION

Conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du syndicat intercommunal « Distribution d'Eau des Ardennes », laquelle aura lieu à

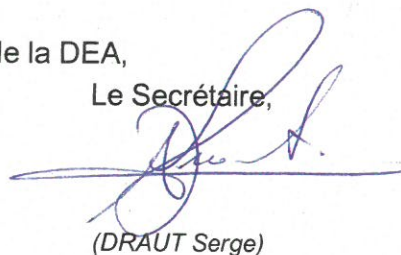
**Wiltz, jeudi, le 24 septembre 2020, à 10.00 heures,**  
**dans la salle du syndicat d'initiative au château de Wiltz.**  
(Parking supermarché Match gratuit)

d'après l'ordre du jour ci-après.

Pour le bureau de la DEA,  
Le Président,

  
(PAUL Y Charles)

Le Secrétaire,

  
(DRAUT Serge)



Veillez-vous munir de votre **masque de protection.**

Pour les membres du comité intéressés, une **visite technique** du nouveau **réservoir à Derenbach** sera organisée la même journée à **9.00 heures** sur le site de construction. Veuillez communiquer votre présence à M. DRAUT.

Les membres du comité qui désirent prendre part au **déjeuner en commun** voudront svp. aussi le **communiquer à M. DRAUT jusqu'au 21 septembre au plus tard.**



# ORDRE DU JOUR

de la séance du comité de la DEA du 24 septembre 2020

## Séance à huis clos

- 1° Nomination provisoire d'un fonctionnaire dans la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe technique [*fonction de chargé technique*] pour le service de projection.
- 2° Nomination provisoire d'un fonctionnaire dans la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe technique [*fonction de chargé technique*] pour le service électrique.
- 3° Nomination provisoire d'un fonctionnaire dans la catégorie de traitement A, groupe de traitement A1, sous-groupe scientifique et technique [*fonction de chargé d'études*] pour la mission d' « animateur ressources d'eau potable ».

## Séance publique

- 4° Approbation et signature du registre aux délibérations de la séance du comité de la DEA du 27 février 2020.
- 5° Réorganisation de l'organigramme de la DEA – présentation et décisions à prendre.
- 6° Approbation d'un acte de vente et de deux actes d'échange concernant le terrain pour constituer la zone de protection de la source « Wäschbur ».
- 7° Règlement de fourniture d'eau – adaptations.
- 8° Approbation des décomptes et réceptions relatifs aux investissements de 2019.
- 9° Approbation de l'état des restes à la clôture de l'exercice 2019.
- 10° Fixation définitive des montants unitaires de la participation aux charges de fonctionnement de la DEA pour 2019.
- 11° Approbation et signature des rôles concernant les ventes du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019.
- 12° Projets :
  - a. 15417 : Renforcement de la station de pompage d'Eschdorf – vote des projet et devis ;
  - b. 16416 : Tronçon Ditzebierg-Everlange – vote des projet et devis ;
  - c. 21405 : Multitubulaire Grevels-Rambrouch – vote des projet et devis, inscription au budget extraordinaire et report de crédit ;

\*\*\*\*\*

Annexes: Les pièces à l'appui des points 1, 2, 3 et 4 de l'ordre du jour.

La préparation de l'organigramme (point 5) celle du règlement de fourniture d'eau (point 7) ainsi que celle des décomptes (point 8) vous parviendront en PDF par courrier électronique.